

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL


**Nombre de conseillers**

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 12

L'an deux mil dix-huit,  
le 29 novembre à 18h30

le Conseil Municipal de la commune de **MERCUÈS**  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la Présidence de Ludovic DIZENGREMEL,  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 19/11/2018

**Présents** : L. Dizengremel, C. Bladou-Grenier, G. Campergue,  
V. Peleman, G. Colmé, M.-C. Jordanet, J.-M. Jardin, A. Rigal, M. Lafage

**Procurations** : S. Patrolin, A. Imbert, S. Moutinho

**Excusés** : S. Patrolin, A. Imbert, S. Moutinho

**Absents** : T. Rameil, S. Martinez, I. Rivier-Delfau

## OBJET : RECTIFICATIF DE LA DÉLIBÉRATION N°2018/31 - VENTE DU LOCAL AU CRÉDIT AGRICOLE

Le maire informe le conseil municipal qu'il convient de rectifier la délibération n°2018/31 du 22 mai 2018 relative à la vente d'un local au Crédit Agricole, en raison d'une erreur sur le numéro de lot de la parcelle B 1078.

La délibération citée en objet doit être rectifiée comme suit :

Le conseil municipal approuve la vente de l'appartement sis Grand Rue, cadastré B 1078 – lot 2 au Crédit Agricole pour un montant de 72 000 €. Il est précisé que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Après vote et délibération, l'assemblée valide la rectification de la délibération n°2018/31.

<input checked="" type="checkbox"/> Pour	Nombre de voix	12
<input type="checkbox"/> Contre	Nombre de voix	
<input type="checkbox"/> Abstention	Nombre de voix	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme

Le Maire,

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le ...04./12/2018  
Et publication ou notification  
Du ...07./12/2018.....



Ludovic DIZENGREMEL

ARRIVÉ le :  
- 4 DEC. 2018  
PRÉFECTURE DU LOT